



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2023

### **Agriculture Biologique : Validation par la Commission européenne de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de soutien aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes**

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avait annoncé le 1<sup>er</sup> décembre 2023 l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide de crise en faveur des exploitations agricoles biologiques.

**Cette augmentation de 34 millions d'euros, permettant de couvrir la totalité des demandes d'aides éligibles et d'apporter un soutien à la hauteur des difficultés rencontrées par le secteur agricole biologique, était soumise à l'accord préalable de la Commission européenne.**

**La Commission européenne a confirmé la validation de cette augmentation budgétaire. Les exploitations éligibles ayant reçu un premier acompte au début du mois de décembre recevront donc, d'ici la fin de l'année, le solde de l'aide due.**

Ce soutien supplémentaire conséquent accordé à la filière biologique témoigne de l'engagement continu du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire à maintenir le potentiel de production biologique français au-delà des difficultés conjoncturelles actuelles.

#### **Contacts presse**

**Service de presse de Marc FESNEAU**

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Service de presse du ministère**

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

@Agri\_Gouv